

# FÉDÉRATION NATIONALE DE DARDS DU CANADA



## POLITIQUE POUR ATHLÈTE TRANSGENRE

Les termes suivants ont cette signification dans le présent document:

### **Changement de sexe**

Un programme de traitement médicalement supervisé pour changer le corps d'une personne pour s'aligner sur leur identité de genre, par une thérapie hormonale et / ou une intervention chirurgicale.

### **Médecin praticien**

Une personne qui est autorisée à pratiquer la médecine au Canada et a obtenu un diplôme d'études en médecine (MD) et est inscrit au registre des titres de compétences des médecins du Canada (Physicians Credentials Registry of Canada).

### **Transgenre**

Le transgenre se réfère à des individus qui ont été assignés à un sexe (masculin ou féminin) à la naissance mais s'identifient à l'autre sexe. Afin d'aligner leur corps sur leur sens du genre, de nombreuses personnes transgenres subissent une thérapie médicale et/ou une intervention chirurgicale pour transiter vers l'autre sexe.

### **Transgenre femelle**

Quelqu'un qui est né avec un corps masculin, mais qui s'identifie comme une fille ou une femme et qui est traité pour la réaffectation sexuelle. (MTF)

## **Transgenre mâle**

Quelqu'un qui est né avec un corps féminin, mais qui s'identifie comme un garçon ou un homme et qui est traité pour la réaffectation sexuelle. (FTM)

La Fédération nationale de dards du Canada croit en l'égalité des chances pour toutes les personnes désirant participer au sport des dards, en tant qu'athlètes, entraîneurs, officiels, employés et autres bénévoles. Toutefois, dans les cas où un individu transgenre souhaite concourir, la Fédération nationale de dards du Canada examinera les lignes directrices en matière d'éligibilité afin d'assurer des conditions justes et équitables pour tous les participants.

### **Les conditions suivantes seront utilisées pour déterminer l'éligibilité de l'individu à la compétition:**

Les personnes transgenres de sexe masculin-vers-féminin (MTF), pour concourir en tant que femme, doivent soumettre une documentation d'un médecin praticien, selon laquelle la réaffectation des sexes est en cours depuis au moins un an.

Les personnes transgenres de sexe féminin-vers-masculin (FTM), pour concourir en tant qu'homme, doivent soumettre une documentation d'un médecin praticien indiquant que la réaffectation de genre est en cours.

Toute personne transgenre qui souhaite participer à un événement appartenant à la NDFC sera tenue de montrer **une ID officielle délivrée par le gouvernement indiquant son sexe avant de s'inscrire pour l'événement.**

Les athlètes, les entraîneurs, les officiels, etc. doivent être conscients qu'ils peuvent être soumis à des tests de contrôle antidopage et seront assujettis à la Politique antidopage de la WDF selon le sexe fourni lors de l'inscription ou après la déclaration, selon le cas.

## **Confidentialité**

Les parties conviennent qu'elles ne divulgueront à aucun moment les informations identifiées par l'autre partie comme étant confidentielles à une personne, une corporation ou un tiers et n'utiliseront aucunement toute information identifiée comme confidentielle (sauf dans le cadre ordinaire et habituel de la mise en œuvre de cette Politique) sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgateuse, sauf si la loi l'exige.